



# UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement    Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente  
Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде    برنامج الأمم المتحدة للبيئة  
联合国环境规划署



**Sous embargo : Ne pas publier avant le 24 janvier 2014, 6 h 30 GMT**

## **Des centaines de millions d'hectares de terres, soit presque la superficie du Brésil, sont menacées de dégradation – met en garde un rapport de l'ONU**

**Mais une meilleure gestion permettrait de sauver près de la moitié de ces terres**

Conséquences pour la sécurité alimentaire et les systèmes naturels

**Davos (Suisse) 24 janvier 2014** – Jusqu'à 849 millions d'hectares de terres naturelles – quasiment la superficie du Brésil – seront sans doute dégradés d'ici à 2050 si la tendance actuelle à leur utilisation non durable se poursuit, met en garde un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

La nécessité de nourrir une population grandissante au niveau planétaire conduit à la destruction de toujours plus de savanes, prairies et forêts mondiales pour les convertir en terres agricoles.

La dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité massives qui en résultent touchent, selon les estimations, 23 % des sols mondiaux.

Au niveau mondial, plus de 30 % des terres émergées sont actuellement utilisées pour l'agriculture, 10 % étant mises en culture.

Entre 1961 et 2007, les terres cultivées ont progressé de 11 % et cette progression se poursuit.

Le rapport, intitulé « *Assessing Global Land Use: Balancing Consumption with Sustainable Supply* », a été établi par le Groupe d'experts international sur la gestion durable des ressources, consortium de 27 scientifiques de renommée internationale, de 33 administrations nationales et d'autres groupes, abrité par le PNUE.

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur exécutif du PNUE, M. Achim Steiner, a indiqué, « Au cours des 50 dernières années, le monde a été le théâtre d'un recul d'une ampleur sans précédent des services et fonctions des écosystèmes terrestres. Des forêts et des zones humides ont été converties en terres agricoles pour nourrir une population de plus en plus nombreuse ».

« Conscients du fait que la terre est une ressource finie, nous devons faire preuve d'une plus grande efficacité dans la production, la fourniture et la consommation des produits issus de la terre. Nous devons être en mesure de définir et de respecter les frontières planétaires à l'intérieur desquelles le monde peut fonctionner en toute sécurité pour sauver des millions d'hectares d'ici à 2050 », a-t-il souligné.

« Les recommandations figurant dans le rapport visent à étayer l'élaboration des politiques et à contribuer aux discussions en cours sur les objectifs et les indicateurs de gestion durable des ressources à l'heure où le monde fixe un nouveau cap pour le développement durable dans la période postérieure à 2015 », a-t-il ajouté.

Le rapport met l'accent sur la nécessité de concilier consommation et production durable et les options pour y parvenir.

Il s'intéresse essentiellement aux produits issus de la terre, comme le bois, les combustibles et les fibres, et décrit les méthodes devant aider les pays à déterminer si leurs niveaux de consommation dépassent les capacités d'approvisionnement durable.

Il fait également la distinction entre expansion brute et nette des terres cultivées.

Si l'expansion nette est induite par la demande croissante de biomasse alimentaire et non alimentaire – qui progresse plus vite que les rendements –, l'expansion brute tient compte du déplacement des terres agricoles vers d'autres zones en raison des pertes dues à une grave dégradation.

Dans un scénario sans changement, l'expansion nette des terres agricoles se situera entre 120 et 500 millions d'hectares d'ici à 2050.

Le passage à des régimes plus riches en protéines dans les pays en développement et une plus grande demande de biocarburants et de biomatériaux, surtout dans les pays développés, augmentent la demande de terres.

### **Un niveau de consommation sûr**

Le rapport s'efforce de répondre à la question de savoir combien de terres supplémentaires peuvent encore être utilisées pour répondre à la demande croissante de biomasse alimentaire et non alimentaire, tout en maintenant à un niveau tolérable les conséquences des changements dans l'utilisation des sols (par exemple, le déboisement)?

La hausse des revenus, associée à l'urbanisation, entraîne un changement des régimes alimentaires et augmente la demande de terres dans une telle mesure que ce changement pourrait bientôt dépasser l'accroissement de la population en tant que principal déterminant de la superficie des terres nécessaires pour la production alimentaire.

Face à ces enjeux, entre autres, le Groupe d'experts international sur la gestion durable des ressources utilise le concept d'« espace de fonctionnement sécurisé » comme point de départ pour comprendre jusqu'où l'utilisation des terres peut augmenter avant que le risque de dommages irréversibles – en particulier par la voie de l'appauvrissement de la biodiversité, du rejet de dioxyde de carbone, de la perturbation des cycles de l'eau et des nutriments et de la perte des sols fertiles – ne devienne inacceptable.

Le rapport indique que, pour atteindre l'objectif visant à freiner la perte mondiale de biodiversité d'ici à 2020, l'expansion des terres cultivées, déterminant essentiel de cette perte, devra être stoppée.

En utilisant le concept d'espace de fonctionnement sécurisé, il calcule que la superficie mondiale de terres cultivées disponible pour répondre à la demande pourrait en toute sécurité s'accroître de près de 1 640 millions d'hectares.

Dans un scénario sans changement, le rapport prévient que la demande attendue de terres au niveau mondial d'ici à 2050 dépassera cet espace de fonctionnement sécurisé.

À titre d'objectif intérimaire, le rapport propose que 0,20 hectare (1 970 m<sup>2</sup>) de terres cultivées soit consacré par personne à la consommation d'ici à 2030.

Le suivi de l'utilisation des terres au niveau mondial par les pays et les régions pour couvrir leur consommation intérieure permet de déterminer la mesure dans laquelle ils sont ou non sortis de leur espace de fonctionnement sécurisé.

Pour l'Union européenne, par exemple, 0,31 hectare était requis par personne en 2007. C'est un quart de plus que la superficie disponible dans les pays de l'UE, un tiers de plus que la superficie de terres cultivées disponible par personne au niveau mondial en 2007 et sensiblement plus que l'objectif d'un espace de fonctionnement sécurisé de 0,20 par personne pour 2030.

Le rapport souligne que les problèmes auxquels le monde est confronté tiennent essentiellement à des niveaux de consommation non viables et disproportionnés, alors que, dans les pays à forte consommation, seulement quelques instruments d'action visent à lutter contre les habitudes de consommation excessive et les structures qui les encouragent.

En outre, avec une population mondiale en expansion et une tendance mondiale à l'urbanisation, jusqu'à 5 % des ressources foncières mondiales (d'environ 15 milliards d'hectares) devraient être couverts par des zones bâties d'ici à 2050.

Dans nombre de cas, les zones bâties s'étendent au détriment des terres agricoles et celles-ci s'étendent au détriment des prairies, des savanes et des forêts, notamment dans les régions tropicales.

Par ailleurs, au cours des cinq dernières décennies, le rythme moyen du déboisement a été de 13 millions d'hectares environ par an.

## **Réduire la demande de terres**

Si la progression du rendement agricole moyen se ralentit au niveau mondial, les possibilités d'accroître la productivité dans les régions où les rendements sont à la traîne, comme l'Afrique subsaharienne, semblent prometteuses.

Le renforcement des capacités nécessaires pour tirer parti des meilleures pratiques de gestion, l'intégration du savoir-faire scientifique et local et l'investissement dans la réhabilitation des sols dégradés offrent un fort potentiel de maximisation des rendements.

Dans les régions grandes consommatrices, une utilisation plus efficace et équitable des produits issus de la terre est requise.

Jusqu'à 319 millions d'hectares de terres pourront être sauvés d'ici à 2050, si le monde applique un ensemble de mesures destinées à maintenir l'expansion des terres cultivées dans l'espace sécurisé de fonctionnement.

Parmi ces mesures figurent les suivantes :

- Améliorer la gestion foncière et la planification de l'utilisation des terres afin de réduire le plus possible l'expansion de zones bâties sur des sols fertiles;
- Investir dans la remise en état des terres dégradées;
- Améliorer les pratiques de production afin que l'agriculture intensive puisse se développer de manière écologiquement et socialement acceptable;
- Suivre l'évolution de la superficie des terres dont les pays ont besoin au niveau mondial pour faire face à la consommation totale de produits agricoles, afin de permettre des comparaisons avec la moyenne mondiale et les capacités d'approvisionnement durable et de mettre en évidence les conséquences sur les politiques sectorielles;
- Réduire les déchets alimentaires et passer à des régimes comportant davantage de légumes;
- Réduire les subventions aux cultures énergétiques – notamment en diminuant et en éliminant les quotas de biocarburants dans les pays consommateurs.

## **Autres conclusions du rapport**

- Plus de la moitié des engrais azotés synthétiques jamais produits ont été utilisés dans les 25 dernières années.
- En 2005, les 10 plus grandes entreprises productrices de semences contrôlaient la moitié de toutes les ventes commerciales de semences; les cinq premières entreprises productrices de céréales contrôlaient 75 % du marché et les 10 principaux fabricants de pesticides fournissaient 84 % des pesticides.
- Le commerce agricole international a été multiplié par dix depuis les années 60.

- La mondialisation du commerce agricole se caractérise par une forte concentration de la filière agroalimentaire, une hausse rapide de la part des ventes alimentaires de détail par les chaînes de supermarchés et une progression du commerce de produits alimentaires, engrais et pesticides.
- Les prix alimentaires restent inférieurs à leur pic de 2008, mais sont plus élevés qu'avant la crise dans nombre de pays en développement.

### **Vers une utilisation plus durable des terres**

Le rapport contient plusieurs recommandations intersectorielles qui, appliquées ensemble, pourraient contribuer à limiter l'expansion brute des terres cultivées à 8-37 % d'ici à 2050, permettant au monde de rester dans son espace de fonctionnement sécurisé.

On citera notamment les suivantes :

- Amélioration des systèmes d'information, notamment pour suivre l'utilisation des terres nationales et l'utilisation des terres à l'étranger pour la production et la consommation nationales;
- Planification de l'utilisation des terres pour empêcher que les terres cultivées n'empiètent sur des zones naturelles de grande valeur et faire obstacle à l'extension des zones bâties sur les sols fertiles;
- Harmonisation des politiques dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'énergie, du développement rural et de l'activité industrielle par le biais de programmes macroéconomiques pour la gestion durable des ressources;
- Utilisation d'instruments économiques pour générer une offre et une demande durables, par exemple une approche de l'« aide à la durabilité » pour encourager la productivité des sols à long terme;
- Ciblage de l'investissement public sur les besoins des petits exploitants pour améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie dans les zones rurales.

### **Pour plus d'informations, contacter :**

Shereen Zorba, responsable de la salle de presse, Programme des Nations Unies pour l'environnement, tél. +254 788 526 000 ou Mél : shereen.zorba@unep.org/  
unepnewsdesk@unep.org

Moira O'Brien-Malone, Chef, Communications, Division Technologie, Industrie et Économie du PNUE, Paris. Tél. : +33 1 44 37 76 12 ou portable : +33 6 82 26 93 73;  
Mél : moira.obrien-malone@unep.org

### **Notes aux éditeurs**

- Pour télécharger un exemplaire du rapport, consulter le site : [www.unep.org/resourcepanel](http://www.unep.org/resourcepanel) (à compter du 24 janvier)
- Dans son rapport de prospective de 2012, le PNUE a placé la question de la sécurité et de la sûreté alimentaires mondiales parmi les trois premiers

enjeux mondiaux. L'intégration du thème de la biodiversité dans les programmes d'action environnementaux et économiques et la nouvelle ruée vers le foncier figuraient parmi les 12 premiers.

### **À propos du Groupe d'experts international sur la gestion durable des ressources**

Le Groupe d'experts international sur la gestion durable des ressources a été créé en 2007 pour établir des évaluations scientifiques indépendantes, cohérentes et faisant autorité sur l'utilisation durable des ressources naturelles et l'impact sur l'environnement de l'utilisation des ressources tout au long de leur cycle de vie. En fournissant des informations à jour et les meilleures données scientifiques disponibles, le Groupe d'experts international contribue à une meilleure compréhension des moyens de dissocier le développement humain et la croissance économique de la dégradation de l'environnement. Les informations figurant dans les rapports qu'il établit visent à être pertinentes pour l'action des pouvoirs publics, à contribuer au cadrage des politiques et à la planification des programmes et des politiques et à permettre l'évaluation et le suivi de l'efficacité des politiques.

### **À propos du PNUE**

Créé en 1972, le PNUE est la voix de l'environnement au sein des Nations Unies. Basé à Nairobi (Kenya), il a pour mission de montrer le chemin et d'encourager la coopération pour protéger l'environnement. Il se doit aussi d'être une source d'inspiration et d'information pour les États et les populations et un instrument de facilitation leur permettant d'améliorer la qualité de vie sans compromettre celle des générations futures. La Division Technologie, Industrie et Économie du PNUE, qui est basée à Paris, aide les gouvernements, les autorités locales et les décideurs du secteur des entreprises et du secteur industriel à élaborer et appliquer des politiques et des pratiques axées sur le développement durable. La Division dirige les travaux du PNUE dans les domaines des changements climatiques, de l'efficacité des ressources, des substances nocives et des déchets dangereux.

Voir le site : <http://www.unep.org>